DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI UNITE DEPARTEMENTALE LOIRET SERVICE A LA PERSONNE

## **ARRETE**

portant réglementation du récépissé de déclaration  $N^\circ$  SAP751753963 d'un organisme de services à la personne

Le Préfet du Loiret Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre national du mérite

## **Constate**

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale du Loiret le 11 février 2016 par Monsieur Patrice DESPERELLE en qualité de Gérant, pour l'organisme SOCIETE DBB SERVICES dont l'établissement principal est situé 107, rue Beaurepaire 45130 MEUNG SUR LOIRE et enregistré sous le N° SAP751753963 pour les activités suivantes :

- Accomp./déplacement enfants +3 ans
- Collecte et livraison de linge repassé
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde enfant +3 ans à domicile
- Maintenance et vigilance de résidence
- Petits travaux de jardinage

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Orléans, le 29 Mars 2016

Le Préfet du Loiret Pour le Préfet, et par délégation La directrice adjointe de l'UD45 de la DIRECCTE CENTRE-VAL DE LOIRE

Signé: Yaël AUGUIAC-TESSIER

Annexe consultable auprès du service émetteur